

Come si vota

Contrariamente agli altri Comuni dove viene adottato il sistema maggioritario per l'elezione del Consiglio Comunale di Aosta si usa il sistema d'Hont che è una variante della proporzionale pura.

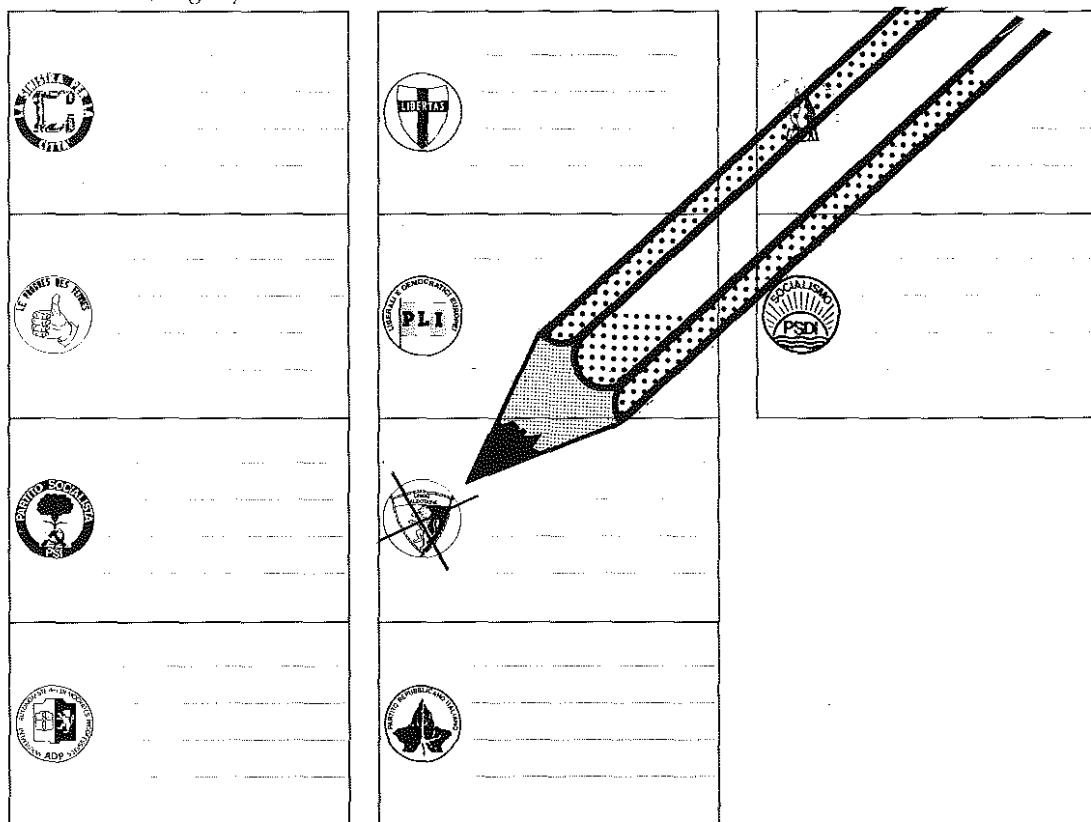
I voti ottenuti da ciascuna lista si dividono per uno, due, tre, quattro e così via fino a 40, quanti sono i seggi da assegnare. Questi quozienti vengono poi ordinati in ordine decrescente ed in base ai primi 40 si assegnano i seggi. Con tale sistema di ripartizione, nelle passate elezioni amministrative, l'U.V. con 3595 ottenne 6 consiglieri e solo per pochi voti non gli fu assegnato il 7° seggio.

Per votare l'Union Valdôtaine ogni elettore dovrà fare la croce sul simbolo della **LISTA N. 7** dopodiché ha la possibilità di scrivere a fianco del simbolo di lista fino a quattro nomi dei candidati dell'U.V. o i numeri corrispondenti. I candidati nella lista dell'Union Valdôtaine sono stati iscritti in ordine strettamente alfabetico, questo per serietà ed obiettività in quanto tutti i 40 candidati dell'U.V. hanno le stesse possibilità di rappresentare gli elettori nel Consiglio Comunale.

Agli elettori residenti nelle frazioni al momento del voto saranno consegnate due schede. Una per l'elezione del Consiglio Comunale della quale a piede pagina è riprodotto il fac-simile e una per l'elezione del Consiglio di Frazione delle quali è riprodotto il fac-simile all'interno.

Per eleggere il Consiglio frazionale l'elettore deve fare un segno sul simbolo della lista qui descritta presentata e se vuole può indicare la preferenza per uno solo dei 15 candidati che compongono la lista.

I Consigli Frazionali da eleggere sono quelli di Arpuilles-Excenex, Porosan, Signayes.



Administre avec nous ta commune

La vie communale est pour l'U.V. un moment essentiel dans la dynamique sociale et un moment de participation active du citoyen à la construction de son avenir.

Les principes fédéralistes, soucieux des droits des individus et des groupes, des petits en particulier, ont toujours guidé notre Mouvement dans son action.

Il est donc normal que l'U.V. se soit toujours penchée sur les élections communales avec un intérêt particulier puisque les choix opérés par les différentes communes incident profondément sur l'avenir du peuple valdôtain dans son ensemble.

La ville d'Aoste, capitale du pays, à laquelle toutes les communes font référence joue un rôle particulièrement important et délicat dans le contexte général.

Les choix que nous préconisons pour la Ville doivent donc tenir compte du double rôle qu'elle recouvre en tant que centre politico-administratif du Pays et de la Commune proprement dite.

La ville d'Aoste doit se donner la dignité de capitale: viser à la fonctionnalité et soigner son aspect «physique», sans pour autant oublier les infrastructures indispensables à ses habitants.

Elle doit devenir une ville où il fait bon vivre.

Cinq ans de bonne administration ne suffiront probablement pas à transformer la ville selon les critères souhaités. Les problèmes sont nombreux, liés à son développement trop rapide, à des choix du passé qui se sont démontrés erronés, aux exigences nouvelles qui dans une société en évolution rapide surgissent presque quotidiennement.

L'U.V. est consciente de toutes ces difficultés et sans promettre l'impossible, se présente à l'électorat avec un projet pour notre ville de demain.

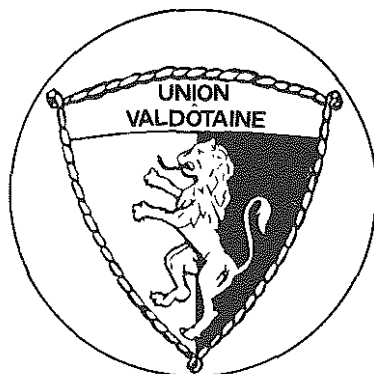
Comme tous les projets, notre proposition s'articule sur deux points:

- 1) les lignes politiques générales;*
- 2) les interventions prioritaires qui s'insèrent dans les lignes tracées précédemment.*

Pour ce qui est des lignes politiques générales nous envisageons d'assurer que:

- 1) l'unité de ses composantes (quartiers, hameaux) soit réelle avec l'élimination des ghettos et des inégalités.*

- 2) les activités économiques vivent en symbiose avec la population: donc pas de zones spécialisées, mais une distribution territoriale équilibrée et fonctionnelle des services, des activités commerciales, artisanales, professionnelles, de la population;
- 3) les richesses écologiques et historiques (le vert, les monuments, etc...) soient sauvegardées et mises en valeur pour le bonheur des habitants, des touristes et des voyageurs de passage, pour revitaliser le tissu économique de la commune;
- 4) le réseau des communications devienne efficace et rationnel afin de permettre aux citoyens de se déplacer librement dans la ville et aux autres valdôtains d'accéder sans problèmes aux services que leur capitale leur offre;
- 5) le développement contrôlé de la banlieue se fasse en fonction de sa vocation: le grand commerce et le sport;
- 6) l'évolution de la population aostaine se réalise dans un contexte culturel valdôtain pour qu'elle ne demeure plus un corps étranger dans l'ensemble du Pays;
- 7) les rapports ville/hameaux deviennent plus incisifs et que les hameaux puissent faire entendre leur voix pour toutes leurs revendications légitimes. Ils pourront ainsi combler le décalage qui les sépare de la ville et qui fait trop souvent de leurs habitants des citoyens de deuxième ordre ne pouvant pas jouir des mêmes avantages que ceux du centre.



**LE PLAISIR DE LA
DECOUVERTE D'UNE BONNE IDEE**

Amministra con noi il tuo comune

L'Union Valdôtaine è convinta, ed è per questo che guarda al 12 maggio con ragionevole ottimismo, che gli elettori non si recheranno alle urne per esprimere un giudizio in base agli eventi degli ultimi 40-50 giorni, ma su un arco di tempo assai più lungo, sui cinque anni di amministrazione comunale, tenendo presente anche l'attività politico-amministrativa regionale, che l'hanno vista e la vedono in posizioni di responsabilità.

L'Union Valdôtaine si presenta agli elettori non già come forza dominante ma come forza dirigente capace di ridare fiducia alla popolazione, credibilità al Comune e ai Consigli Circoscrizionali che in questi ultimi anni hanno perso il collegamento ed il dialogo con i cittadini.

L'Union Valdôtaine ribadisce la sua profonda convinzione che è necessario decentrare per coinvolgere nell'amministrazione del Comune tutta la popolazione.

L'U.V. si rende perfettamente conto che non bastano più gli impegni solenni ai quali non facciano seguito decisioni, per fin d'ora questo dice, molto chiaramente a tutti gli elettori, che si presenta al loro giudizio, con il fermo obiettivo di guidare nel prossimo quinquennio una coalizione che sappia ridare al Comune di Aosta il ruolo di centro politico amministrativo della Regione e dell'intera Comunità e alla città di Aosta la sua dignità di capitale della Nazione valdostana.

Si tratta di dare risposte positive e concrete al bisogno di nobiltà attraverso interventi sul traffico e sulla circolazione, ma anche attrezzando adeguatamente di infrastrutture il territorio, non solo cittadino, ma anche frazionale.

È il momento di dare risposte positive e concrete al bisogno di socialità verde, sport, tempo libero, cultura — in modo non effimero — facendo ricorso a specifiche e decentrate strutture permanenti, per combattere la droga, la delinquenza, l'emangi-nazione.

È tempo di dare risposte positive e concrete ai bisogni di carattere economico-sociale, attraverso una politica della casa, dell'assistenza e della sanità, il riuso del preesistente ed il recupero del centro storico.

Con tutto ciò, l'U.V. non dimentica le necessità di ridare la dignità che compete ai luoghi di culto.

I cimiteri di Aosta-Arpuilles-Excenex e Signayes versano in uno stato di incuria preoccupante alla quale l'U.V. intende porre rimedio, così come all'inefficienza dei servizi all'interno degli stessi.

I principi federalisti, le preoccupazioni per la salvaguardia dei diritti degli uomini e delle minoranze, quelle più deboli in particolare, che hanno sempre guidato l'azione del Movimento, è l'unica politica idonea a governare in questi momenti complessi e difficili.

All'Union Valdôtaine spetta quindi il compito di interpretare tale politica e di realizzarla. È per questo che si rivolge a tutti gli elettori del Comune di Aosta con un programma serio e realizzabile pronto a confrontarsi periodicamente con tutti gli abitanti del comune per individuare le priorità .



Decentramento = partecipazione.

Partecipazione = coinvolgimento dei cittadini nelle scelte di politica amministrativa.

Il vero decentramento inizia con l'applicazione integrale della legge 278/76 ed in particolare dell'art. 13 che delega ai Consigli Circoscrizionali le competenze in materia di lavori pubblici, infrastrutture primarie, servizi (sanità, scuola, cultura, sport, ecc.)

Décentralisation = Participation

L'U.V. est consciente que les petites collectivités de base représentent le premier échelon d'une société fédérale globale.

A elles reviennent de plein droit toutes les compétences qu'elles sont capables d'exercer chacune pour son compte.

A travers les Conseils de quartier et de hameaux les habitants peuvent participer directement et organiquement à la détermination et à la gestion de leurs besoins collectifs.

L'Administration communale a le devoir de les écouter, de prendre au sérieux leurs requêtes, de répondre civilement à leurs questions.

Pour que les mots - participation et décentralisation - puissent prendre toute leur signification, L'U.V. insistera pour la création d'une structure plus organique et plus fonctionnelle du bureau préposé à la décentralisation (personnel suffisant et à plein temps, locaux etc.), afin que les délibérations adoptées par les Conseils de Quartier et de hameaux ne tombent pas dans le vide.

Elle prétendra l'application intégrale de l'article 13 de la loi n. 278 de 1976 qui prévoit la décentralisation des compétences délibératives au Conseil de Hameaux dans les domaines suivants: travaux publics, infrastructures primaires, services (santé, école, culture, sport, etc.).

Information sur l'activité communale

L'U.V. considère l'information sur l'activité déployée par les administrateurs élus d'importance capitale.

Les citoyens doivent toujours être mis au courant des choix effectués: c'est une forme indirecte de contrôle démocratique et un encouragement à la participation. Notre mouvement propose:

- L'institution d'un bureau de presse communal.
- La publication d'une revue périodique, envoyée gratuitement à toutes les familles, pour faire mieux connaître les projets et les réalisations de l'administration.
- Que les relations avec les médias locaux soient développées pour que l'information devienne un droit acquis pour tous les citoyens.

Plan d'aménagement

Une révision du plan d'aménagement s'impose pour faire face concrètement à la réalité socio-économique des années '80, caractérisée par la crise industrielle et par la forte poussée du tertiaire et des services.

Il faudra redéfinir les limites des zones à édifier suivant des critères plus équitables et plus conformes à l'aspect géomorphologique du territoire.

Infrastructures

Le territoire de la Commune d'Aoste comprenant la ville et ses hameaux, requiert une planification détaillée et capillaire des infrastructures primaires pour desservir rationnellement toutes les zones urbanisées ou en voie d'urbanisation: aqueducs, égouts, voirie.

L'approvisionnement en eau devra être résolu dans un bref délai. L'U.V. adoptera les solutions techniques les plus convenables pour éliminer ou réduire progressivement le pompage de l'eau des puits.

Elle présentera un projet organique pour reconstruire complètement le réseau de distribution de l'eau qui s'adaptera aux nouvelles exigences et éliminera les inconvénients actuels.

Les réseaux d'alimentation des bassins publics (boeuil) dans les hameaux, désormais périmés et presque inutilisables, méritent une attention particulière.

Le réseau des égouts sera complété dans tout le territoire (Porossan, Entrebin, Avire, Signayes, etc.) et conçu de façon telle à pouvoir confluer totalement dans le collecteur d'assainissement prévu à cet effet.

L'U.V. après une étude préalable des priorités fera élargir, aménager et accommoder tous les réseaux routiers de liaison, régionaux ou communaux, pour permettre une communication plus rapide et plus aisée entre la ville et la périphérie, pour rapprocher davantage les habitants des hameaux et des nouveaux quartiers aux services offerts par la ville.

Tous les efforts seront entrepris pour améliorer la viabilité à l'intérieur des zones rurales pour favoriser davantage les exploitations agricoles.



L'inverno 84-85 sarà ricordato dalla popolazione della città e della collina di Aosta come «l'inverno senza acqua».

Sovente, troppo sovente, abbiamo dovuto assistere a scene come quella riprodotta nella fotografia. Le difficoltà dell'approvvigionamento idrico sono state enormi per la miopia di alcuni amministratori che non hanno saputo far tesoro dei suggerimenti dei tecnici comunali.

La maison

L'action de l'U.V. visera à donner une habitation appropriée au juste prix à tous les citoyens.

Cependant l'U.V. juge opportun de toucher le moins possible aux rares coins verts qui existent encore sur le territoire de la commune. La restructuration du quartier «Cogne» et l'aménagement graduel du Centre Historique devraient répondre à la requête d'habitations de la population.

Nous favoriserons les constructions à usage populaire (coopératives, I.A.C.P., etc.) dans le quartier Cogne et nous mettrons au point un système d'incitations financières efficaces qui poussera les propriétaires à moderniser et à reconstruire les vieilles habitations du Centre historique en récupérant ainsi un patrimoine considérable et en valorisant touristiquement le coeur urbain.

Pour les hameaux nous encouragerons la récupération de leurs centres historiques.

Les nouvelles constructions sur la colline devront être limitées et des études géologiques pour assurer la stabilité du terrain devront être accomplies au préalable.

L'intervention financière publique, sous forme coopérative ou individuelle, devra permettre à tous les citoyens la propriété de la première maison.





Nella foto esempi di alcuni recuperi fatti non solo nel centro storico di Aosta ma anche nelle frazioni. Interventi compiuti fin'ora per iniziativa privata. È ferma intenzione dell'U.V. incentivare tale tipo di interventi non solo per utilizzare il preesistente ma soprattutto per non togliere ulteriore verde alla città.



Viabilità urbana Le traffico urbano

Nous rédigerons un nouveau plan de viabilité à l'intérieur de la ville à même de satisfaire l'augmentation du trafic.

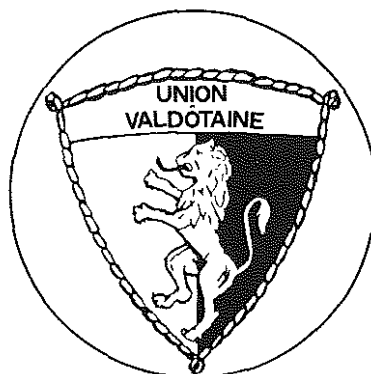
Nous étendrons davantage la zone piétonne et nous construirons de nouveaux parkings à l'entrée de la ville (Palestra Coni, Place de la République, Chambarlet, zone Rizzardi et zone abat-toir) pour alléger la viabilité.

Nous développerons les services de transports en commun pour permettre à toutes les personnes un accès plus aisé aux structures publiques et une communication plus rapide entre les différents quartiers.

Une intervention est nécessaire pour mieux desservir les hameaux d'Arpuilles, d'Excenex, la zone de Champaillet et la Colline d'Aoste (Pléod, Duvet, etc...).

La station d'arrivée des cars sera décentralisée.

**IL PIACERE
DI SCEGLIERE
L'IDEA GIUSTA**



È inconcepibile che alle soglie del 2000 vi siano civili abitazioni non servite da strade comunali. Agli errori del passato si deve porre subito rimedio; costruendo nuove strade o allargando quelle già esistenti eliminando tutte le strozzature e attrezzando di impianti semaforici tecnicamente all'avanguardia le vie cittadine. Per risolvere i problemi della viabilità non è sufficiente far funzionare i semafori 20 giorni prima della elezioni com'è avvenuto all'incrocio di via Chambéry, via Festaz, via Partigiani ed in altre vie.

Le commerce

Ces dernières années, les prix des denrées de première nécessité ont augmenté d'une façon incontrôlée. L'administration communale devra intervenir, dans la limite de ses compétences pour réglementer les augmentations et empêcher les spéculations. L'U.V. interviendra pour favoriser la coopération, pour préconiser une hygiène alimentaire plus saine et plus rationnelle, pour assurer une meilleure répartition des aires commerciales sur le territoire de la ville afin de garantir ce service aux quartiers actuellement insuffisamment servis : le quartier Cogne, le quartier Europe, le quartier de la Doire.

Les structures destinées au marché seront développées et restructurées pour permettre aux usagers un service meilleur et pour garantir à tous les producteurs locaux la possibilité de vendre leurs produits. On instituera un marché de fruits et légumes pour le commerce en gros.

L'artisanat

Vu le rôle de plus en plus important que l'artisanat, devra jouer dans les transformations que notre commune est en train de vivre, l'U.V. suivra avec une attention particulière les problèmes de ce secteur.

L'U.V. s'engage à localiser des aires périphériques à destiner à l'activité artisanale, pour libérer le Centre Historique et résoudre le problème des artisans expulsés des locaux qu'ils occupaient.

La commercialisation des produits de l'artisanat sera l'un des objectifs principaux de notre Mouvement.

L'immobilismo amministrativo nel settore del commercio ha contribuito in modo non indifferente alla lievitazione dei prezzi nel nostro Comune, penalizzando i cittadini a reddito più basso.

Oltre a far riscoprire alla popolazione il mercato, che ha un ruolo ben preciso da svolgere nella politica del contenimento dei prezzi dei prodotti alimentari e di prima necessità, l'U.V. si impegna ad assumere nel comune di Aosta tutte quelle iniziative, in collaborazione con associazioni di categoria, atte a contenere i prezzi senza danneggiare i commercianti.

Così come per l'artigianato l'U.V. si impegna a localizzare aree da attrezzare per le attività artigiane, onde dare soluzione ai problemi di tanti artigiani soggetti a sfratto o che svolgono i loro mestieri, con notevoli difficoltà, nel centro storico.

L'agricoltura

On tend souvent à oublier que la plus grande partie du territoire communal est agricole.

Cette activité primaire est particulièrement importante pour sa productivité et pour le rôle qu'elle joue dans la sauvegarde du territoire.

L'U.V. s'engage donc à favoriser, dans la limite des compétences communales, le développement des zones exploitables et d'intervenir efficacement pour freiner l'abandon de l'activité agricole en créant les infrastructures et les services aptes à rendre plus acceptable la vie rurale.



Particolare attenzione dovrà essere rivolta all'agricoltura. I più si dimenticano che la buona parte del territorio comunale è agricolo e non tengono conto del ruolo che essa svolge per la salvaguardia dell'ambiente Comunale. Va da sé che il prossimo Consiglio si dovrà impegnare per creare tutte le infrastrutture necessarie per rendere più agevole la vita dei nostri contadini.

Le tourisme

La ville doit être un pôle d'attraction touristique et rayonner sur ses alentours. En particulier, elle devrait s'équiper pour attirer les touristes qui fréquentent déjà les centres de tourisme renommés d'été et d'hiver des communes environnantes.

La capacité d'accueil touristique de la ville doit être testée et ensuite les mesures nécessaires pour la rendre plus efficace doivent être prises.

L'U.V. proposera tout type d'intervention capable de redonner aux attraits touristiques de la ville leur juste valeur: les ruines romaines, les monuments, les églises, les rues et les «rives».

Le vert public et privé doit être entretenu et, dans la mesure du possible, il doit être accessible aux habitants et aux touristes.

Nous créerons des espaces nouveaux pour les activités touristico-recréatives et des aires aménagées pour pique-nique.

Les anciennes tours (Bramafan, Tourneuve, des Seigneurs de Saint-Ours) seront restaurées et exploitées convenablement.

La récupération de la vocation touristique de la ville d'Aoste doit s'accompagner du recyclage des personnes préposées à cette activité.



**LE PLAISIR
DE LA DECOUVERTE
D'UNE BONNE IDEE**

Molto si è parlato in questi ultimi anni di turismo e ambiente naturale. Ma quale turismo possiamo pretendere se non sappiamo dare ai nostri ospiti una città pulita, curata anche nel verde pubblico? Fortunatamente ad ovviare parzialmente allo sconcio delle aree verdi cittadine, ridotte al più assoluto abbandono, c'è il verde delle aree curate dall'amministrazione regionale che non si deve dimenticare è guidata dall'Union Valdôtaine con Augusto Rollandin.

L'école

Une étude préalable des tendances démographiques de la population est indispensable afin de pouvoir répondre aux exigences avec des structures et des équipements adéquats.

Le personnel enseignant de l'école maternelle actuellement encadré dans des rôles communaux doit être progressivement intégré dans les rôles régionaux.

La culture et les spectacles

L'objectif primaire que l'U.V. se pose dans ce domaine est celui de rendre la ville stimulante au point de vue culturel pour tous les citoyens. La quantité des spectacles doit être augmentée et leur qualité améliorée, les manifestations populaires, doivent être développées: le citoyen doit retrouver le «plaisir» d'être en ville.

Les services culturels doivent être renforcés et d'autres institués: bibliothèques, vidéothèques, cinémathèques et auditorium.

la Commune d'Aoste doit étudier la possibilité en accord avec l'administration régionale, de déplacer les casernes à la périphérie de la ville ou de la banlieue. Cela libérerait des espaces précieux pour le développement coordonné et systématique des services culturels.

L'animation culturelle doit être programmée sérieusement et s'étendre sur tout l'arc de l'année et sur tout le territoire communal y compris les hameaux.

Le nom de la ville d'Aoste devrait être lié à une grande manifestation culturelle particulière et unique qui fasse connaître notre Ville partout.

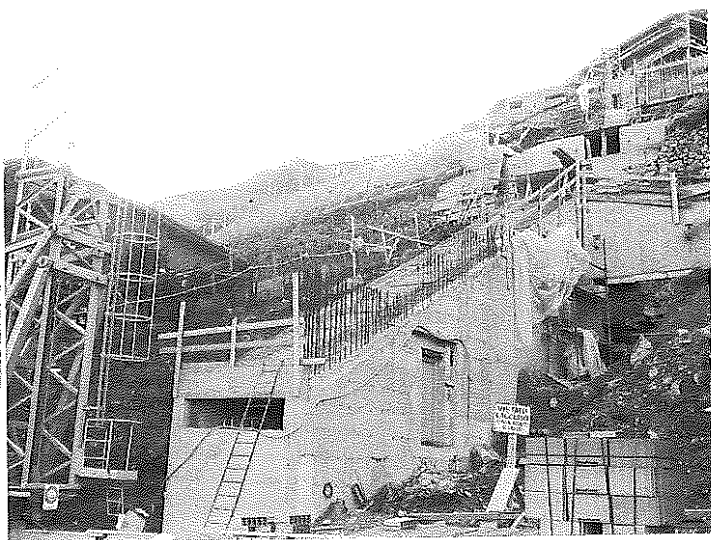
Le insegnanti comunali di Aosta da tempo chiedono di essere inserite in un ruolo unico al pari delle loro colleghe dipendenti Regionali. L'U.V. s'impegna a portare a termine questo problema già in via di risoluzione al 90%.

Solo con una perfetta integrazione delle diverse etnie e realtà sociali presenti nel nostro comune sarà possibile ricreare la cultura valdostana anche nella città di Aosta. Impegno dell'U.V. è legare Città di Aosta ad una manifestazione di Altissimo livello culturale che la faccia conoscere in tutto il mondo.



È indispensabile far «sparire» dal territorio comunale tutte le discariche abusive.

Per motivi igienico-ecologici l'U.V. esaminerà l'opportunità di attrezzare un'area ove seppellire gli animali morti per evitare lo sconcio di vedere le carcasse lungo le rive della Dora, del Buthier, o nei contenitori dei rifiuti solidi urbani.



È ora che si decida una volta per tutte cosa si vuol fare della zona Saumont. Fin'ora tante belle parole ma nessun fatto.

Non possiamo più consentire che la nostra bella collina venga ulteriormente martoriata ed offesa (la foto non è che un piccolo esempio) Bisogna far riscoprire ai cittadini il piacere della camminata in collina.



Tutti gli impianti sportivi devono essere rimessi in condizioni per essere definiti tali. Lo stadio Pouchoz in attesa del suo trasferimento, deve ritornare ad essere un vanto per la città di Aosta.

L'écologie

La Ville d'Aoste avec ses prairies et ses vergers est un souvenir du passé. On ne peut plus revenir en arrière on ne peut plus retourner mais il faudra absolument arrêter la disparition des derniers coins verts, publics et privés, de la ville. Il faudra rendre accessibles et accueillants les espaces publics existants et envisager la création de petits parcs naturels dans la banlieue d'Aoste: à Saumont ou vers Excenex par exemple.

Nous créerons un parc fluvial le long de la Doire. Les ressources en poissons du Buthier seront enrichies.

Les vieux sentiers de la colline devront être remis en fonction et entretenus ainsi que les vieux parcours à l'intérieur de la ville.

Le problème des ordures sera résolu en faisant recours aux techniques les plus modernes et la population sensibilisée pour qu'elle veille à la propreté de la ville.

Des pistes pour cyclistes et promeneurs devront être envisagées à l'intérieur de la ville.

Le Sport

La création d'un stade nouveau et d'espaces pour le sport devient urgente. Une attention particulière doit être portée sur les sports qui sont en train de se populariser, voire le tennis, et des structures polyvalentes pour leur pratique doivent être réalisées.

La Santé

Il est nécessaire de développer l'activité des centres de consultation pour la protection de la femme et de l'enfance notamment en ce qui concerne la gynécologie, la pédiatrie et l'assistance psychologique.

Il faudra — en outre — pour garantir une assistance satisfaisante aux personnes âgées, ouvrir de nouvelles micro-communautés et développer les services déjà constitués surtout par l'assistance à domicile, les foyers-logements pour les personnes autosuffisantes et par les centres de rencontre qui doivent favoriser les liens entre les personnes âgées et leur milieu en créant des occasions de rencontre entre elles et la communauté entière.

De même, en ce qui concerne les personnes handicapées, il faut pourvoir à leur insertion, autant que possible, dans le monde du travail, à l'abattement des barrières architectoniques et en particulier il est nécessaire de créer une structure pour les porteurs de handicap grave âgés de plus de 21 ans.

Pour les toxicomanes et notamment pour le problème de la drogue, nous sollicitons la mise en oeuvre d'initiatives visant à la formation de structures et à la requalification professionnelle des opérateurs du secteur, en particulier de ceux du volontariat.

L'industrie

L'Industrie doit conserver dans l'économie communale un rôle stratégique.

Bien que la Commune n'ait pas de compétences spécifiques en politique industrielle la nouvelle administration doit oeuvrer pour que le chômage, dû en bonne partie à la baisse de l'emploi dans l'industrie, ne provoque pas un déséquilibre social difficilement contrôlable.

Aoste, par la présence de la Cogne, était la ville qui créait des milliers d'emplois, aujourd'hui au contraire et malgré les incessants changements de noms de l'établissement, Aoste produit de nombreux chômeurs. Ceci est dû au long immobilisme de l'Administration Communale, incapable de programmer le développement urbain, en raison des incertitudes et des conflits des composantes politiques - socialistes et démocrates chrétiens actuellement, communistes hier.

L'U.V. retient nécessaire de donner à la ville une vocation technologique afin de favoriser l'implantation de secteurs innovateurs de l'industrie et d'intervenir radicalement à niveau du bâtiment et des travaux publics. Ainsi faisant, et parallèlement à la création d'emplois on pourra développer tous les autres secteurs qui vivent et agissent en fonction de l'expansion industrielle.

**Administrez avec nous
la Commune**

